

Liebefeld, décembre 2020 / ce

(W:/presse/presseausweis/erklärung A deutsch)

DECLARATION 2021

Permis «A»

à l'attention de Auto Sport Suisse Sàrl pour l'obtention resp. le renouvellement d'un "Permis national ASS Catégorie A pour reporter sportif"

- 1. J'ai pris connaissance du fait que le "Permis national ASS Catégorie A" accorde aux reporters sportifs qualifiés de la presse (écrite et illustrée), du film, de la radio et de la télévision l'accès libre à toutes les manifestations sportives automobiles et de karting organisées sous l'autorité de l'ASS, tant en Suisse qu'à l'étranger. Il autorise également l'accès au centre des médias et au parc des coureurs.
 - En liaison avec la veste média, ce Permis «A» autorise également, dans la mesure où l'activité professionnelle l'exige, de pénétrer dans des zones inaccessibles au public. Le directeur de course peut interdire l'accès à certaines parties de ces zones, ce même aux reporters dûment accrédités.
- a) Je suis couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle d'un million de francs au minimum, pour les risques supplémentaires qui peuvent résulter de mon activité de reporter de sport automobile / de karting.
 - Cette assurance couvre également les dommages que l'exercice de mon activité de reporter pourrait causer aux dépens des organisateurs, des participants, du public ou encore de tierces personnes.
 - Je joins à la présente déclaration une attestation officielle de la compagnie d'assurance.
 - b) J'ai en outre souscrit une assurance accidents suffisante qui couvre également les risques inhérents à mes activités de reporter de sport automobile / de karting.
- 3. Je renonce expressément à toutes prétentions civiles pour les événements survenant en dehors des zones réservées aux spectateurs. Ce renoncement compte aussi bien vis-à-vis de la FIA, de l'ASS, de la CSN, de l'organisateur que vis-à-vis des différents fonctionnaires, des autres concurrents/conducteurs ou de leurs aides.
- 4. Je m'engage à observer toutes les directives des organisateurs et de la police, en particulier à ne pas enfreindre les interdictions absolues de pénétrer dont peuvent être affectées certaines zones et à ne pas gêner le déroulement de la manifestation.
 - Je m'engage à porter visiblement ma veste média lors de toute présence dans une zone dont l'accès est interdit au public.
- 5. Le permis, la veste ainsi que la carte de parking sont des documents personnels et intransmissibles. J'ai pris note du fait que tout abus dans l'utilisation du permis, de la veste et/ou de la carte de parking peut entraîner leur retrait immédiat.

Nom	Prénom
Rue	CP/Lieu
E-mail	
Tel/Natel	Date de naissance
Date	Signature

Annexe: Photo-passeport avec nom au verso (pour 1er établissement seulement)